

# Conditions générales de vente

## du logiciel *conducteö*

version du 10 avril 2016

### ARTICLE 0 – Définitions

Les termes ci-dessous auront entre les parties les significations suivantes :

**LOGICIEL** : Le logiciel *conducteö*, composé des fichiers binaires, d'exemples et de sa documentation.

**CONCEDANT** : La société à responsabilité limitée *nwandā*, au capital de 5 000 euro, représentée aux fins du présent contrat par M. MARCEL Clément, agissant en tant que gérant.

**LICENCIE** : L'acquéreur du **LOGICIEL** au travers de l'achat d'une ou plusieurs licences d'utilisation.

### ARTICLE 1 – Objet

Le **CONCEDANT**, concède au **LICENCIE**, qui l'accepte, la licence non exclusive d'utilisation du **LOGICIEL**.

Les parties déclarent que le **LOGICIEL** répond à l'usage auquel le destine le **LICENCIE** et qu'il est compatible avec la configuration informatique spécifiée sur la description technique du produit. Le **LICENCIE** déclare avoir testé avec succès la version de démonstration du logiciel sur la machine destinataire.

### ARTICLE 2 – Transmission du LOGICIEL au LICENCIE

La présente licence emporte remise par le **CONCEDANT** au **LICENCIE**, dans les conditions ci-dessous, des éléments suivants : fichier exécutable permettant l'installation du **LOGICIEL** et de sa documentation ; ainsi que le fichier de licence destiné au **LICENCIE**.

La livraison du **LOGICIEL** est effectuée par voie électronique. L'installation du **LOGICIEL** est effectuée par le **LICENCIE**.

### ARTICLE 3 – Support du LOGICIEL

#### 3.1 – Support sur plateforme communautaire

Le support du **LOGICIEL** est disponible sur la plateforme communautaire du **LOGICIEL**, accessible à l'adresse suivante :

<https://www.conducteö.fr/support>

Le **LICENCIE** peut contacter le support soit par message public sur la plateforme communautaire, soit par messagerie privée, disponible sur cette même plateforme.

Le **CONCEDANT** ne garantit pas au **LICENCIE** que la communauté lui apporte le support demandé, ni même du contenu des messages échangés, que ce soit sur la plateforme communautaire ou au travers des messages privés de cette même plateforme.

#### 3.2 – Support dans le cadre d'un contrat de support

Le **LICENCIE** ayant souscrit un contrat de support pour le **LOGICIEL** ou une partie du **LOGICIEL** (extension) peut contacter le support par courrier électronique à l'adresse suivante :

[support@conducteö.fr](mailto:support@conducteö.fr)

Toute demande de support doit être adressée à cette adresse électronique en mentionnant le numéro du contrat de support en cours de validité.

### ARTICLE 4 – Maintenance du logiciel

Le **CONCEDANT** assure la maintenance corrective du **LOGICIEL** et propose au **LICENCIE** d'accéder aux mises à jour du **LOGICIEL** dans la mesure où les actes de maintenance ne modifient pas les fonctionnalités du **LOGICIEL**.

Les actes de maintenance évolutive sont ainsi exclus du présent contrat : toute évolution significative du **LOGICIEL**, induisant un changement de version (par exemple la version 4 du **LOGICIEL**, ou toute version ultérieure) sera proposée au **LICENCIE** au travers d'un nouveau contrat de vente.

### ARTICLE 5 – Droits d'auteur, contrefaçon

Il est expressément rappelé que le **CONCEDANT** est l'auteur du **LOGICIEL**, sa propriété lui est exclusive et que le **LOGICIEL** est protégé au titre des dispositions des articles L. 111-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (loi n° 92.597 du 1er juillet 1992 – J.O. du 3 juillet 1992).

Le **LICENCIE** s'engage à tenir le **CONCEDANT** informé de tous les faits de contrefaçon du **LOGICIEL** dont il aurait connaissance au cours de l'exécution du présent contrat.

Le **CONCEDANT** agira seul à ses frais et en son nom, contre les éventuels contrefacteurs du **LOGICIEL**, conformément à la loi. La décompilation du **LOGICIEL** est strictement interdite.

### ARTICLE 6 – Droit de copie, droit de diffusion

Le **LICENCIE** n'est pas autorisé à effectuer des copies du **LOGICIEL** sous licence, autres qu'une copie de sauvegarde, ou que les copies visées à l'art. L. 122-61 du Code de la Propriété Intellectuelle. Le présent **LOGICIEL** est consenti pour une utilisation monoposte.

La diffusion du **LOGICIEL** n'est autorisée que sur le site internet du **LOGICIEL** : <https://www.conducteö.fr>. Le droit d'utilisation concédé au **LICENCIE**, n'emporte pas droit de diffusion en dehors du site internet du **LOGICIEL**.

### ARTICLE 7 – Durée

Le présent contrat de licence est conclu pour une durée indéterminée.

### ARTICLE 8 – Paiement du prix

Le **LICENCIE** s'oblige à payer le prix indiqué sur l'offre de vente de licences du **LOGICIEL**. Le prix d'achat du **LOGICIEL** est acquitté par le **LICENCIE** en une seule fois. Le **LICENCIE** est redevable du paiement du prix à la date de règlement précisée sur la facture.

A compter de ce jour, et faute de paiement de la part du **LICENCIE**, celui-ci s'expose à des pénalités de 10 % par mois sur le total TTC de la facture sans que le **CONCEDANT** n'ait à procéder à rappel ou mise en demeure. De plus, des frais pour mise en recouvrement forfaitaires de 40 euro TTC s'appliquent par facture impayée.

### ARTICLE 9 – Intransmissibilité et inaccessibilité du contrat

Les parties conviennent par les présentes que le présent contrat est conclu intuitu personae et ne pourra, en conséquence, bénéficier à un tiers quelconque. Le présent contrat et le **LOGICIEL** acquis par le **LICENCIE** ne pourront être transmis, cédés à titre gratuit ou onéreux.

### ARTICLE 10 – Limite de responsabilité

Le **LICENCIE** reconnaît que le **CONCEDANT** ne peut se porter responsable des dommages directs ou indirects causés par l'utilisation du **LOGICIEL**. Le **CONCEDANT** ne pourrait être tenu pour responsable des résultats fournis par le **LOGICIEL**, notamment lorsque des résultats erronés auraient été fournis à des tiers par le **LICENCIE**.

### ARTICLE 11 – Portée

Le présent contrat exprime l'intégralité des accords entre les parties. Il remplace et annule tous les pourparlers, accords verbaux et écrits précontractuels entre les parties.

### ARTICLE 12 – Résiliation

Le **LICENCIE** ne dispose pas de délai de rétractation vis-à-vis du présent contrat et de l'acquisition du **LOGICIEL**.

### ARTICLE 13 – Loi applicable

Le droit français est applicable au présent contrat. Tout différend né entre les parties, de son interprétation et/ou de son exécution sera soumis, à défaut d'accord amiable, par la partie la plus diligente, au tribunal de commerce de Saint-Etienne.